

HONORAIRES DE L'AGENCE (T.V.A incluse)

"TRANSACTIONS"

REMUNERATION

Pourcentage ou forfait appliqué sur le montant de la transaction

MONTANT DE LA TRANSACTION

	LOCAUX A USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL	TERRAINS A BATIR
Jusqu'à 20 000€	3 000 €	
Jusqu'à 40 000€	5 000 €	
Jusqu'à 75 000€	6 000 €	
Jusqu'à 100 000€	7 000 €	
Jusqu'à 120 000€	7%	
Jusqu'à 140 000€	6,90%	
Jusqu'à 160 000€	6,80%	
Jusqu'à 180 000€	6,70%	
Jusqu'à 190 000€	6,60%	
Jusqu'à 200 000€	6,50%	
Jusqu'à 210 000€	6,40%	
Jusqu'à 220 000€	6,30%	
Jusqu'à 230 000€	6,20%	
Jusqu'à 240 000€	6,10%	
Jusqu'à 300 000€	6%	
Jusqu'à 310 000€	5,90%	
Jusqu'à 320 000€	5,80%	
Jusqu'à 330 000€	5,70%	
Jusqu'à 340 000	5,60%	
Jusqu'à 350 000€	5,50%	
Jusqu'à 360 000€	5,40%	
Jusqu'à 370 000€	5,30%	
Jusqu'à 380 000	5,20%	
Jusqu'à 390 000	5,10%	
Au-delà	5%	

CHARGE DE LA REMUNERATION

Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les parties (indiquée au mandat), la rémunération sera à la charge de la partie indiquée ci-contre. →

VENDEUR